



Eric Delamarre

Conseil & Formations

*(Gestion appliquée à la photographie,
aux auteurs indépendants et aux TPE)*

*Siret : 322 881 111 00056
Code NAF : 7022 Z*

*Formateur enregistré sous le n° 11910634391 auprès du
préfet de la région Ile-de-France*

TVA : FR 84 322 881 111

06 · 80 · 85 · 81 · 08

24/11/09

Présentation

A part photographe de presse, je suis passé, en partie par ignorance, par presque tous les statuts sociaux et fiscaux sous lesquels peut exercer un photographe.

(Salarié dans un service intégré, Artisan, profession libérale, gérant salarié d'une SARL et enfin auteur affilié à l'Agessa)

Il me semble utile de mettre à profit ces expériences, en raison de la difficulté que peut avoir un jeune entrepreneur lorsqu'il débute une activité professionnelle.

En effet, il est souvent difficile de trouver des réponses qui ne soient pas trop juridiques à des questions essentielles qui se posent dès la déclaration d'activité sur :

- Le type de structure
- Les régimes de TVA
- Les déclarations fiscales ...

alors même que la recherche de clients est prioritaire pour les toutes jeunes entreprises de créateurs... comme pour les autres d'ailleurs.

Aujourd'hui plus que jamais avec la naissance du statut d'**auto-entrepreneur** dont l'apparente simplicité peut entraîner de fortes désillusions, il devient indispensable de bien appréhender les conséquences de choix faits, parfois trop rapidement

Confusion entre chiffre d'affaires et bénéfices, frais de prospection, frais de déplacements, immobilisations, matières premières souvent sous estimées....

... montrent qu'une activité en BNC doit, elle aussi, être suivie avec précision et rigueur et que la notion de forfait n'est pas toujours une bonne idée.

Cette plaquette s'adresse aussi bien aux stagiaires potentiels, qu'à tout organisme (entreprises privées, collectivités territoriales, centre de formation...) ayant la volonté de s'informer, d'informer ou de former sur les aspects administratifs du monde de la photographie, entre autres.

Eric Delamarre 06 • 80 • 85 • 81 • 08

24/11/09



Références

Formation initiale et/ou continue, vacataire en gestion et droits des photographes :

- Gobelins, l'école de l'image (formation de la CCIP)
- L'ENS Louis lumière
- L'INA

En appui des enseignements de gestion prévus par les programmes :

- Le lycée Auguste Renoir à Paris (formation BTS)
- Le lycée Brassaï à Paris (formation CAP, BAC pro)
- CIFAP de Pantin (formation BTM)
- L'école EFET, l'ACE3P et EFFICOM

Intervenant occasionnel dans d'autres structures :

- INFOREP, IFOREP, SPEOS,
- **Union Des Annonceurs - Groupement National de la Photographie Professionnelle**
- **Institut Enseignement Supérieur Artistique**



Conseils, formations individuelles ou collectives

Articulées autour de trois axes, le premier :

1• Des cours donnés dans des centres de formations et venant en complément des programmes mis en place

- Pour les vacances d'enseignement « éducation nationale ou assimilé »,
(salaire selon les tarifs conventionnés sauf cas particuliers à définir)

Ces cours sont toujours fait en partenariat avec les enseignants, chefs de travaux ou directeurs d'établissements et viennent en complément des programmes apportant une partie issue de la pratique du métier dans une matière estimée parfois trop théorique.

Ayant une bonne connaissance des spécificités juridiques de la profession de photographe, cela permet aussi de mettre en évidence les difficultés pratiques dans l'application de la théorie au quotidien, tant en ce qui concerne les rapports avec les administrations que l'application du droit d'auteur avec les clients (diffuseurs d'images).



Formations individuelles ou collectives (exonérées de TVA)

Deuxième axe :

2• L'organisation de journées de formation, d'ateliers et de conférences afin d'aider au moment de la déclaration d'activité pour décider des choix relatifs aux différentes façons de déclarer les BNC et options de TVA, sur la mise en place des statuts, de la comptabilité, d'un fichier de prospection

Atelier de 2 heures : 70 € HT

Atelier de 3 heures : 100 € HT

Atelier avec inscription (acompte 50 %, solde le jour de l'atelier)

Jusqu'à 8 personnes - Lieu des formations - Paris

Chaque atelier de formation comporte un support de cours.

Conférence avec pré-inscription, paiement sur place 20 à 30 €

Détail sur le site ou sur demande à delamarregestion@orange.fr

24/11/09

Eric Delamarre 06 • 80 • 85 • 81 • 08



Conseils (TVA en sus 19,6%)

Troisième axe :

3• Des conseils personnalisés donnés lors de rendez-vous « de visu »

Durées	HT	TTC
1 heure (facturation minimum)	85,00 €	101,66 €
1 heure 20	115,00 €	137,54 €
1 heure 40	145,00 €	173,42 €
2 heures	170,00 €	203,32 €
2 heures 20	200,00 €	239,20 €
2 heures 40	225,00 €	269,10 €
3 heures	255,00 €	304,98 €
3 heures 20	290,00 €	346,84 €
3 heures 40	315,00 €	376,74 €
4 heures	350,00 €	418,60 €
5 heures	425,00 €	508,30 €
Une journée de 7 heures	500,00 €	598,00 €
Heure supplémentaire	100,00 €	119,60 €

Frais de déplacement inclus pour Paris et départements limitrophes uniquement.
Au delà facturation au km sur la base unitaire de 50 centimes.

La facturation se fait selon des tranches non fractionnables.

Toute tranche entamée est due en intégralité.
Les tarifs sont prévus pour des entretiens individuels, si vous êtes accompagné(e) prévoir une majoration de 30 € HT par heure (non fractionnable) et par personne.

Ces entretiens ne peuvent pas remplacer les prestations d'experts certifiés tels que comptables, avocats ...



Eric Delamarre 06 • 80 • 85 • 81 • 08

Conseils (TVA en sus 19,6%)

Troisième axe version par téléphone :

3• Des conseils personnalisés donnés lors de rendez-vous par téléphone

Bien que ce ne soit pas impératif, il est préférable de pouvoir se connecter à internet pendant la durée de l'entretien. L'appel est à mes frais sous condition de fournir un numéro de téléphone fixe.

- 30 minutes (facturation minimum) pour un montant unitaire 59,80 € TTC soit 50 € HT
- Puis par tranche de 10 minutes pour un montant unitaire 11,96 € TTC soit 10 € HT

Toute tranche entamée est due en intégralité.



Infos et programme

www.edelamarre.com

&

pour toutes questions

delamarregestion@orange.fr